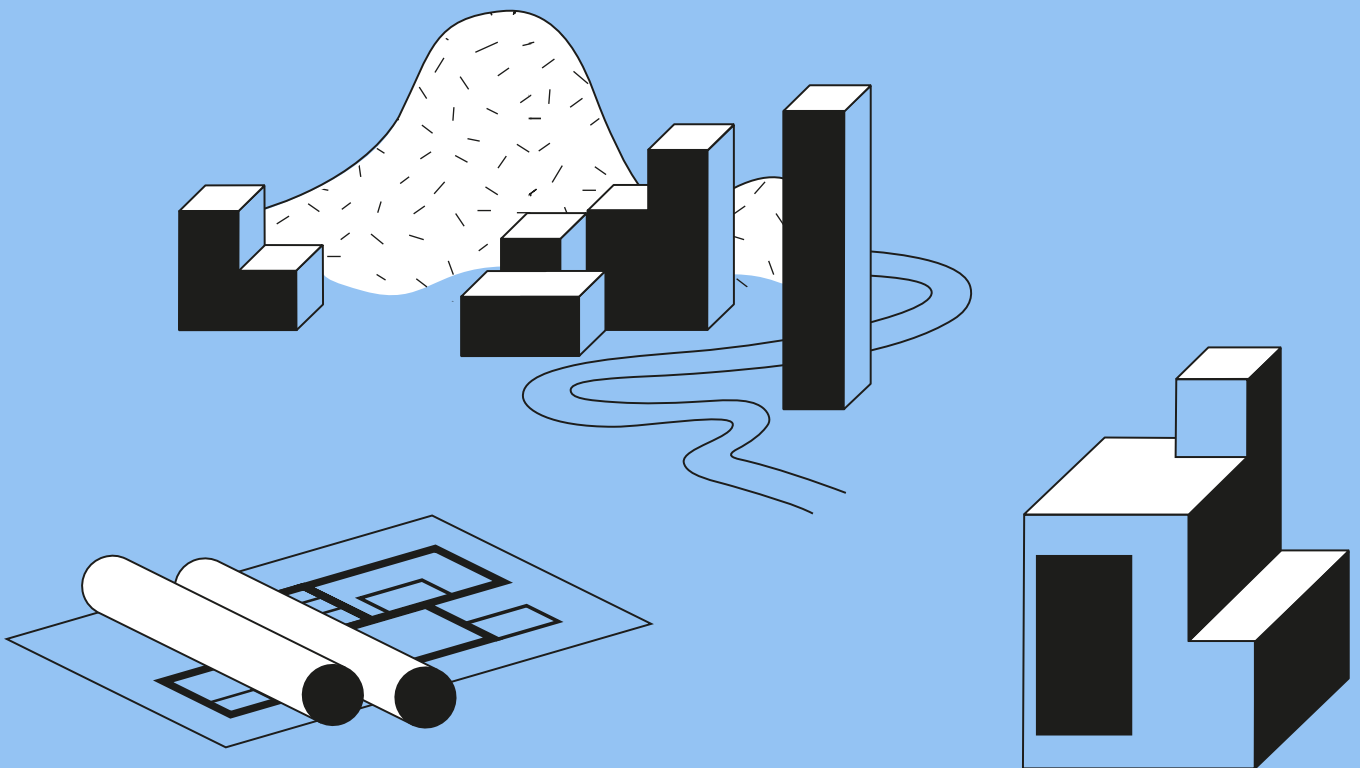


Systeme Davos de qualite pour la culture du bâti

Huit critères pour une culture du bâti de qualité



Sommaire

- 4 Système Davos de qualité pour la culture du bâti

- 10 Huit critères pour une culture du bâti de qualité
 - Gouvernance
 - Fonctionnalité
 - Environnement
 - Économie
 - Diversité
 - Contexte
 - Esprit du lieu
 - Beauté

- 28 Évaluez votre lieu!

SYSTÈME D'AVOS DE QUALITÉ POUR LA CULTURE DU BÂTI

Pour définir la notion holistique de « culture du bâti de qualité » et évaluer la qualité des lieux empreints de cette culture, le Système Davos de qualité pour la culture du bâti propose une approche multi-dimensionnelle.

C'est une contribution au Processus de Davos en cours, qui a commencé en janvier 2018, date à laquelle les ministres européens de la culture ont adopté la Déclaration de Davos « Vers une culture du bâti de qualité pour l'Europe ». La Déclaration de Davos souligne le rôle crucial de la culture pour la qualité de l'environnement bâti. La culture du bâti englobe toutes les activités qui ont des effets sur l'espace, des détails d'artisanat à la planification urbaine à grande échelle et au développement des paysages. Le présent document se fonde sur la Déclaration de Davos et l'approfondit par une approche scientifique et politique.

La culture du bâti de qualité et le Système Davos de qualité pour la culture du bâti

A elle seule, l'expression « culture du bâti » ne constitue pas une déclaration vraiment spécifique concernant la qualité requise. Seule la « culture du bâti de qualité » aboutit à des lieux bien conçus qui changent au fil des besoins sociétaux tout en préservant leurs caractéristiques historiques. Elle se concentre sur les besoins sociétaux et l'usage durable des ressources, et ajoute une plus-value économique. La culture du bâti de qualité est plus que l'absence de défauts. Réaliser une telle culture, c'est plus que satisfaire aux exigences techniques définies, comme un programme, un volume ou un matériau donné ; il n'est pas moins important de parvenir à un consensus sur les valeurs culturelles discutées et définies par la société.

La culture du bâti de qualité renvoie premièrement à un lieu de n'importe quelle échelle ou configuration présentant une qualité supérieure, deuxièmement à la haute qualité du processus de création de cette culture et troisièmement aux aptitudes et compétences éminentes de toutes les parties impliquées dans la moindre transformation de ce lieu.

Le Système Davos présenté ici a pour but d'évaluer et d'améliorer la qualité de la culture du bâti et est donc voué à une culture du bâti de qualité. C'est un outil d'aide à la communication et, indirectement, à la mise en œuvre d'une telle culture. L'espace remplit plusieurs fonctions : artistique, esthétique, culturelle et sociale, mais aussi environnementale, économique et technique. Une culture du bâti de qualité cherche à préserver, développer et créer des lieux qui soient fonctionnels, durables, sûrs, confortables et sains, que ce soit pour le logement, le travail, les loisirs ou l'infrastructure. Elle rassemble les personnes et favorise la cohésion sociale à travers des lieux spécifiques et beaux. Elle promeut donc la qualité générale de la vie, le bien-être subjectif et collectif, et un sens de la communauté. Tous les aspects de l'espace nécessitent une qualité élevée pour garantir des villes, villages et paysages ouverts attrayants, variés et inclusifs.

Lieu

Le Système Davos de qualité pour la culture du bâti utilise le terme de « lieu » pour désigner les différents types et échelles d'objets et de situations qui varient en âge, échelle, taille et configuration, et qui recouvrent le spectre entier de la notion de culture du bâti : intérieurs, bâtiments d'un seul tenant ou de plusieurs corps, tissus urbains, quartiers, parties de village ou de ville, régions, infrastructures, lieux publics, espaces verts, paysages culturels, Contexte compris. Il comprend tous les endroits dotés d'une dimension physique – visibles ou cachés (sites archéologiques bâtis, par exemple) – et créés par des activités et expériences humaines. Les lieux relevant de la culture du bâti sont cependant plus que l'expression physique de l'espace à travers des structures bâties et des espaces entre deux. Le lieu est perçu comme un artefact socio-physique relationnel et dynamique. Il crée du sens et provoque des émotions, il influence la manière dont les personnes perçoivent, vivent et valorisent leur environnement bâti. La culture du bâti renvoie à toutes les activités qui ont des effets sur l'espace pratiquées par tous les acteurs impliqués au fil du temps.

Le lieu peut comprendre la culture du bâti existante – compte dûment tenu du patrimoine bâti – ainsi que les projets, la planification urbaine et l'aménagement du paysage. Comme exemples de projets, citons ceux de planification à grande échelle du développement de l'urbanisation, la conception de la transformation d'un bâtiment existant ou la planification de la construction d'un nouveau pont. Un lieu peut se trouver simultanément à différents stades d'un projet ou d'un processus. Il se compose souvent de parties hétérogènes issues de couches chronologiques différentes et de valeurs culturelles et historiques distinctes.

Culture du bâti et patrimoine bâti

La culture du bâti englobe l'ensemble du bâti existant dans ses rapports avec la société, y compris le patrimoine bâti (objets inamovibles tels que monuments et sites archéologiques), les jardins et les paysages ouverts ainsi que les constructions contemporaines et la planification de l'avenir. La culture du bâti de qualité n'est pas la même chose que la qualité du patrimoine bâti. Les lieux évalués par le Système Davos de qualité pour la culture du bâti et jugés être du bâti de qualité ne devraient donc pas être confondus avec des objets d'un inventaire ou d'une liste de monuments. Ce sont là deux concepts complémentaires, d'importance égale pour la sauvegarde et le développement durable des lieux ; ils s'influencent, mais se concentrent sur des aspects différents du patrimoine bâti. Alors que les inventaires et la conservation des monuments se concentrent en général sur l'importance d'un objet ou d'un site pour une certaine période du passé et sur sa valeur de témoignage historico-culturel, le Système Davos de qualité et la notion de culture du bâti de qualité en général visent à la connexion démocratique et inclusive des personnes dans l'environnement bâti et prennent en compte le patrimoine bâti et sa valeur pour un aménagement de l'espace de haute qualité et, partant, pour le bien-être de la société contemporaine. Aspirer à une culture du bâti de qualité ne signifie pas seulement protéger le patrimoine bâti, mais en intégrer la substance et les valeurs dans toute activité de planification et de construction pour en faire une partie précieuse d'une culture du

bâti globale et la préserver pour les générations futures.

Objectivité

Un lieu empreint d'une culture du bâti de qualité est déterminé par les valeurs et exigences de qualité stipulées dans la Déclaration de Davos. C'est une chose insaisissable, mais ce n'est ni une affaire subjective de goût, ni une question purement formelle. L'expérience individuelle de la qualité d'un lieu varie selon les conditions de vie d'un individu, sa prospérité ou sa pauvreté, son âge et son mode de vie. Il est cependant possible d'identifier des dénominateurs communs et des valeurs de la qualité et de les évaluer objectivement. La qualité est une notion dynamique et une évaluation de la qualité d'un lieu peut varier selon le moment choisi. Il faut considérer la situation spécifique.

Huit critères de qualité

Pour évaluer la qualité de la culture du bâti de lieux donnés, le Système Davos de qualité propose huit critères et leurs principes afférents dérivés de la Déclaration de Davos. Un lieu est déterminé par sa Gouvernance, basée sur la démocratie participative, assortie de bons processus et d'une bonne gestion de lieux. La Fonctionnalité s'intéresse au niveau de satisfaction des besoins et des objectifs humains. Le respect de l'Environnement naturel et le frein au changement climatique contribuent à la durabilité d'un lieu. L'Economie, avec ses cycles de vie longs et la rentabilité à long terme des lieux, est une composante importante de la qualité de la culture du bâti. La Diversité garantit le rayonnement et l'inclusion sociale. Le Contexte spatial particulier d'un lieu, avec ses caractéristiques physiques et temporelles, comme la forme et la conception des bâtiments, des quartiers, des villages et des paysages, et le respect du patrimoine bâti, ont un fort impact sur la qualité du lieu. Un Esprit du lieu spécifique résulte du tissu social, de l'histoire, des souvenirs, couleurs et odeurs d'un lieu ; il en crée l'identité et suscite l'attachement des personnes à son égard. Enfin, les lieux de haute qualité sont authentiques et satisfont le besoin humain de Beauté.

Ces critères de qualité sont tous d'importance égale. Ils peuvent être pondérés différemment, compte tenu de la spécificité de chaque lieu. Néanmoins, une culture du bâti de qualité, expression chorale d'aspects multidimensionnels, exige de prendre en considération chaque critère et de formuler des déclarations de qualité pour chacun d'entre eux. Les critères abordent les différents aspects des lieux et forment un système de définition et d'évaluation complet. Les différents aspects de la culture du bâti peuvent être attribués clairement aux huit critères. Ces derniers sont toutefois interconnectés et leurs contenus thématiques peuvent se chevaucher.

Évaluation de la qualité

Le Système Davos de qualité pour la culture du bâti fournit un cadre pour la définition et l'évaluation de la qualité d'un lieu. C'est la première approche qui mette les critères sociaux, culturels et affectifs sur le même plan que les critères techniques, environnementaux et économiques, qui sont plus courants. La série de huit critères et principes fondamentaux est complétée de questions auxquelles il faut répondre. Une culture du bâti de qualité ne sera obtenue que s'il y a réflexion sur l'ensemble des critères à propos d'un lieu et que des déclarations de qualité sont formulées pour chacun d'entre eux.

Groupes cibles

Le principal groupe cible destiné à procéder à l'évaluation de la qualité de la culture du bâti et à utiliser le Système Davos de qualité pour la culture du bâti est celui des professionnels du domaine. Il est formé des experts des autorités et administrations officielles ainsi que, dans les secteurs public et privé, des spécialistes de la planification, de la conception, de la construction, des métiers manuels, de la réutilisation, de la conservation et de la restauration, y compris les investisseurs, promoteurs, propriétaires et exploitants, ainsi que des associations professionnelles actives dans la culture du bâti. Ces professionnels et experts sont impliqués directement dans l'action et le développement à incidence spatiale. L'évaluation leur montre quelles

exigences de qualité sont déjà remplies et révèle parallèlement les défauts en la matière, qui devront être corrigés en remplissant les exigences de qualité des critères spécifiques respectifs.

Le Système Davos de qualité peut néanmoins être aussi utilisé par des groupes cibles et des usagers non spécialisés provenant de milieux différents. La culture du bâti et sa qualité concernent tout le monde et sont visibles, perceptibles et expérimentables chaque jour dans notre espace de vie. Elles peuvent contribuer à susciter une prise de conscience ; elles aident les personnes à réfléchir à la qualité du bâti et fournissent un outil pour évaluer la qualité d'un lieu du point de vue de cette culture.

Dialogue et discours

Préserver et améliorer les qualités existantes d'un lieu et créer de la nouvelle haute qualité doit être la priorité de toute activité à incidence spatiale et l'aspect central de tout discours sur la culture du bâti. Il est important de mener un dialogue inclusif et un débat professionnel et sociétal permanent, et il y a un besoin de discussion sur les critères de qualité et sur ce qui les constitue, ce pour réaliser une compréhension commune et déterminée parmi les personnes (experts et non-experts) de ce qui distingue la culture du bâti de qualité. Le Système Davos de qualité contribue à ce discours.

Portée du Système Davos de qualité pour la culture du bâti

Le Système Davos de qualité fournit une base pour objectiver la culture du bâti de qualité et en approfondir scientifiquement la notion. Il complète les processus, outils, organismes consultatifs, systèmes et réglementations juridiques existants. Ses champs d'application possibles sont très vastes. Il peut être utilisé pour :

- diffuser et communiquer la culture du bâti de qualité au public ;
- constituer un message politique et social ;
- servir de vade-mecum à des ateliers de citoyens ;
- fournir des arguments aux décideurs ;

- étoffer diverses formules de consultation et de discours ;
- être intégré dans un cadre politique ou juridique ;
- être incorporé dans des activités et plans existants ;
- fournir un instrument de conduite ;
- servir de référence ;
- servir de catalogue de critères de qualité lors de concours ;
- servir de catalogue de critères de qualité à des comités consultatifs de design ;
- servir de catalogue de critères de qualité dans l'évaluation de projets de construction et de planification ;
- évaluer de façon autocritique des projets ;
- documenter le succès de processus de planification dans des lieux.

Dans tous ces cas, le potentiel du Système Davos de qualité réside dans la prise en compte et la transparence de l'examen complet et équilibré des questions qualitatives primordiales de la culture du bâti.

Répondre aux questions posées par le Système Davos de qualité peut améliorer la sensibilité pour et la reconnaissance des lieux empreints d'une culture du bâti de qualité de la part de tous les groupes sociaux et fonctionnels (experts et non-experts), améliorer la connaissance et la prise de conscience générale des questions relatives à la culture du bâti et promouvoir le débat au sein du grand public ainsi que dans les domaines professionnels encore non acquis aux exigences culturelles et qualitatives.

Pour de plus amples informations

Pour en savoir plus sur la culture du bâti de qualité, la nécessité d'une évaluation objective de la qualité, les critères pertinents et bien d'autres choses, veuillez consulter le document.

Huit critères pour une culture du bâti de qualité – la recette complète



Pour lancer l'évaluation d'un lieu, veuillez utiliser le formulaire PDF pour remplir le tableau et répondre aux questions.

Formulaire d'évaluation



Pour en savoir plus sur la Déclaration de Davos et le Processus de Davos, veuillez consulter les sites Internet suivants.

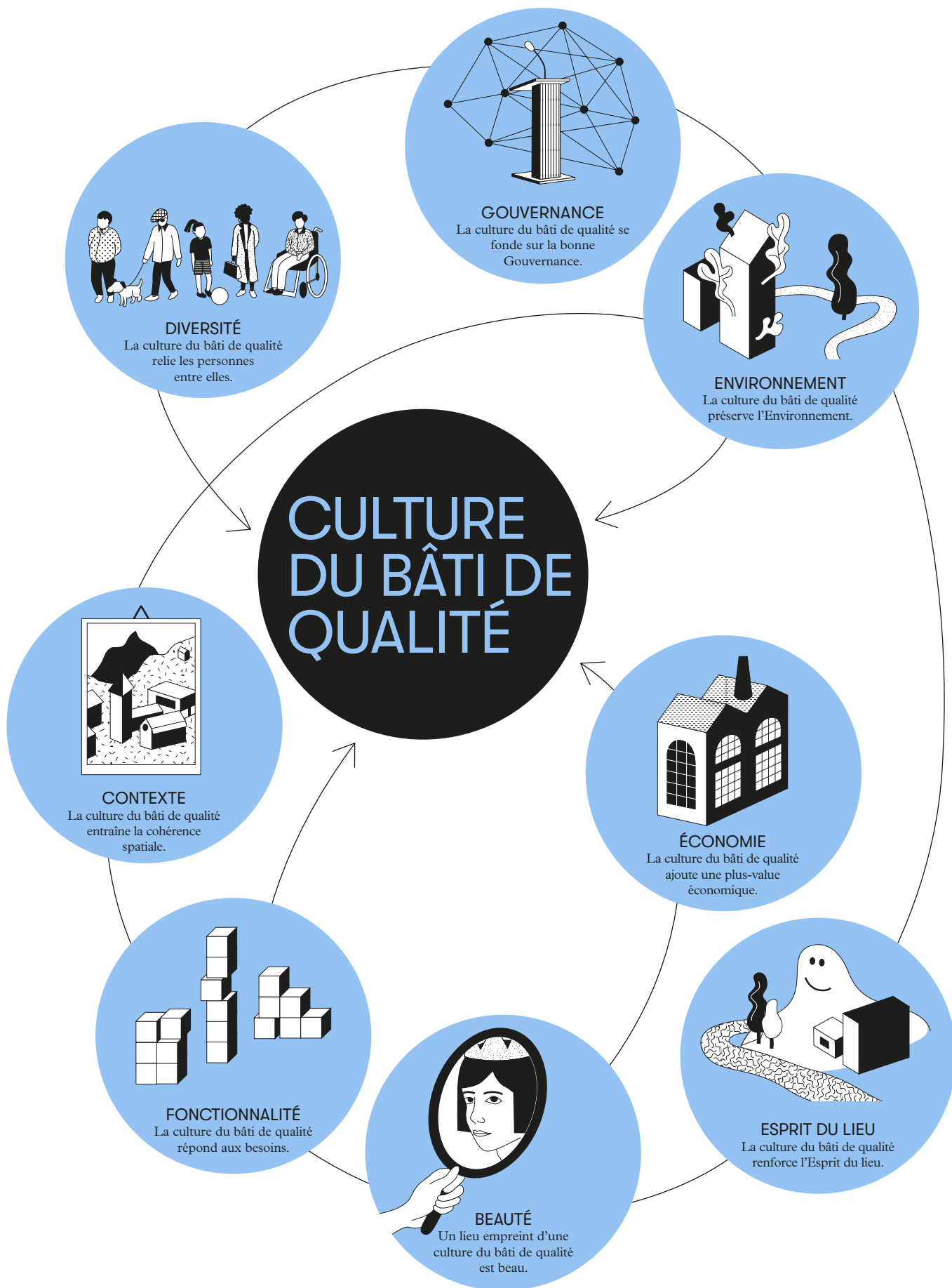
Déclaration de Davos (PDF)



Déclaration de Davos (site web)



**HUIT CRITÉRIES
POUR UNE
CULTURE DU
BÂTIMENT
QUALITÉ**



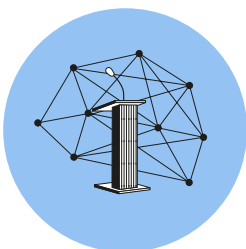
La qualité de la culture du bâti d'un lieu est fortement influencée par les décisions de Gouvernance prises au cours du temps par les nombreuses parties prenantes de ce lieu. La Gouvernance ne concerne pas seulement les différents niveaux de l'administration gouvernementale, mais également les organismes gouvernementaux, les partenariats public-privé (PPP), les organisations non gouvernementales (ONG) et le secteur privé ainsi que l'implication des communautés.

Les gouvernements, autorités et organismes publics devraient chercher à améliorer la législation et la réglementation d'une façon compatible avec et propice à la culture du bâti, et faire de la protection, du développement et de la conception de lieux empreints d'une culture du bâti de qualité une affaire d'intérêt public et de débat passionné. Les stratégies en matière de culture du bâti (stratégies architecturales ou stratégies de conservation et de mise en valeur du patrimoine bâti, par ex.) menées au niveau national et par les administrations locales aboutissent à des espaces prometteurs pour une culture du bâti de qualité. Instaurer des procédures d'adjudication axées sur la qualité, comme des concours de design, et, pour les promoteurs et propriétaires, travailler exclusivement avec des équipes interdisciplinaires approfondit la compréhension du lieu et de ses nombreuses caractéristiques, et favorise ainsi la mise en œuvre d'une culture du bâti de qualité.

Pour instaurer une culture du bâti de qualité, il est très important que l'administration et la communauté locale s'impliquent mutuellement. Le Système Davos de qualité pour la culture du bâti peut renforcer les processus discursifs et être utilisé comme un outil efficace de médiation et de communication. Un processus authentique de participation publique implique les étapes suivantes : 1° nécessité d'une information véridique, compréhensible et accessible à tous ; 2° nécessité, pour les personnes impliquées, d'une sensibilisation ou d'une formation aux questions spécifiques soulevées par le processus de participation ; 3° codécision réelle entre tous les participants et participantes sur les problèmes soulevés. L'on promeut ainsi l'identification des communautés avec leur espace de vie et l'on renforce leur sens du partage des responsabilités et des soins à apporter au Contexte.

Prendre le critère de Gouvernance en compte signifie aussi fournir une formation et une éducation efficaces. Les professionnels du développement, de la planification, de la construction et de la gestion des installations (facility management) ont besoin de formation, de compétences et d'expérience. Les communautés doivent avoir accès à une éducation générale en matière de culture du bâti. Les informations concernant la culture du bâti doivent être facilement accessibles à tous et toutes et les activités de médiation des gouvernements, des ONG et autres acteurs soutenues activement.

La culture du bâti de qualité s'épanouit dans un Contexte transdisciplinaire. Si les discussions et négociations axées sur les solutions entre les décideurs politiques, les autorités, les planificateurs et le milieu des affaires sont importantes, la coopération intersectorielle à différents niveaux l'est aussi. La culture du bâti de qualité doit être négociée et discutée à tous les niveaux de la société et dans toutes les disciplines professionnelles. Une bonne Gouvernance renforce ainsi la prise de conscience, favorise le dialogue et promeut la coopération en vue d'obtenir des lieux empreints d'une culture du bâti de qualité.



Déclaration de Davos
Article 1

«Aussi [la culture] doit-elle être placée au cœur des politiques de développement, et la contribution qu'elle apporte à la recherche du bien commun doit être soulignée.»

Article 15

«Une culture du bâti de qualité doit être prise en compte dans les instruments normatifs en question.»

Principe

La culture du bâti de qualité se fonde sur la bonne Gouvernance.

La culture du bâti de qualité favorise les processus axés sur la qualité et spécifiques au lieu, dirigés par des acteurs compétents travaillant en équipes. Elle facilite l'engagement public et apporte une Gouvernance participative transparente et inclusive en matière de prise de décision, de gestion et de soin du lieu.

Questions clés

La notion de culture du bâti est-elle familière à toutes les parties prenantes et celles-ci sont-elles préoccupées par la qualité du lieu ?

Existe-t-il des lignes directrices en matière de culture du bâti et de sa qualité sous forme de dispositions légales, standards, normes et stratégies officielles, ou d'incitations financières ou procédurales ?

Existe-t-il un large débat public sur la qualité du lieu, par exemple à travers des concours de design, des revues ou autre chose ?

Le processus de prise de décision concernant le lieu est-il participatif, accessible à toutes les personnes concernées et transparent à toutes les étapes ?

Tous les acteurs professionnels et les parties prenantes impliquées ont-ils l'expérience, les connaissances, les aptitudes et l'expertise requis pour leurs tâches ?

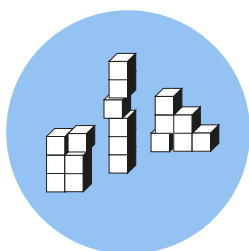
Les professionnels travaillent-ils en équipes transdisciplinaires ?

Fonctionnalité

Pour être fonctionnels à long terme, les lieux empreints d'une culture du bâti de qualité sont entretenus, planifiés, conçus et construits de façon à donner accès à des services publics, commerciaux et culturels de base, à répondre aux besoins des personnes diverses et à permettre des usages diversifiés. Les lieux empreints d'une culture du bâti de qualité s'adaptent aussi simplement et efficacement que possible au changement des diverses conditions, exigences et affectations (types d'usage), puisque c'est là l'un des principaux facteurs de longévité d'un lieu, tout en intégrant et sauvegardant le patrimoine bâti. La planification doit prendre en compte et intégrer les conditions-cadres changeantes, particulièrement en ce qui concerne l'évolution démographique, la crise de la biodiversité ou le changement climatique et l'augmentation concomitante des dangers naturels. Si un lieu ne s'adapte pas aux changements au fil du temps, il s'abîme et perd sa valeur économique et sa Fonctionnalité.

Une culture du bâti de qualité se distingue par un accès facile aux installations et équipements techniques pour les renouveler avec un minimum d'effort, et par de la flexibilité en matière d'aménagement et une hauteur suffisante pour permettre de changer simplement d'affectation. L'adaptabilité des usages et la facilité d'accès sont également requises pour les infrastructures, les espaces verts et ouverts, et les paysages, vu qu'elles contribuent de façon significative à la santé et au bien-être de la population. Les espaces verts et ouverts ainsi que les zones de trafic et de mobilité doivent être conçus de manière multifonctionnelle et dessinés diversement pour obtenir une Fonctionnalité et une résilience complètes. Les lieux existants exigent un traitement soigneux en cas de transformation ou de conversion à un usage différent de celui d'origine ; il faut en préserver la structure fondamentale, limiter les interventions au minimum et prendre entièrement en compte le patrimoine bâti éventuel (paysage, monument, structure, matériaux, Contexte, etc.). Les coûts doivent rester proportionnés et le lieu esthétique, tout en préservant et utilisant la substance existante.

En ce qui concerne les aspects sanitaires, la culture du bâti de qualité se distingue par l'emploi de matériaux de construction naturels, non toxiques et de haute qualité, et une conception architecturale pourvoyeuse de quantité de lumière et d'air de qualité au bon endroit, en volume nécessaire et en de bonnes proportions. Une température et une luminosité équilibrées contribuent à un climat intérieur convenable, sain et confortable, et au bien-être dans les logements et les espaces de travail et de loisirs. Il faut donc limiter au maximum l'exposition au bruit et aux radiations (ionisantes) dans les bâtiments et le Contexte. La facilité d'accès devrait être assurée par la possibilité de circuler à pied et à vélo, ce qui contribue également à une mobilité et à des styles de vie plus sains. La sécurité technique offerte par un éclairage suffisant des espaces non seulement publics, mais aussi semi-privés et privés, ainsi qu'une forte visibilité et perméabilité garantissent le sentiment individuel de sûreté et de sécurité de tout le monde et permettent l'appropriation diverse d'une variété supérieure d'espaces.



Principe

La culture du bâti de qualité répond aux besoins.

Les méthodes de conception et de construction de la culture du bâti de qualité répondent aux besoins humains en matière de santé, confort, sécurité et accessibilité. Elles sont durables et les résultats adaptables aux usages et aux objectifs existants et futurs, tout en sauvegardant le patrimoine bâti.

Questions clés

Le lieu répond-il actuellement aux besoins ?

Le lieu est-il fonctionnel pour longtemps, adaptable aux changements de conditions, de besoins et d'emplois, tout en préservant son éventuel patrimoine bâti ?

Le lieu est-il sain et confortable pour ses usagers en termes de conception, matériaux, lumière, air, bruit et autres ?

Le lieu est-il sûr pour ses usagers en termes de conception, matériaux, lumière et autres ?

Le lieu est-il facilement accessible à chacun et chacune ?

Le lieu présente-t-il un niveau de trafic faible et est-il possible d'y circuler à pied et à vélo ?

Une culture du bâti de qualité est respectueuse du climat et de l'Environnement, elle protège et préserve les ressources naturelles et les paysages, elle contribue activement à leur développement de qualité et promeut la biodiversité sur tout le territoire et à toutes les étapes de planification, de construction et de conservation. Elle pratique un usage responsable du sol et affiche des taux d'occupation appropriés. Les logements et les zones industrielles exigent des structures urbaines denses et compactes dans des bâtiments à zéro émission, entourés de suffisamment d'espaces libres et verts de bonne qualité. Dans les zones rurales, le développement territorial devrait empêcher l'étalement urbain. Cela garantira des ouvrages d'infrastructure durables destinés à éviter la forte mobilité individuelle et les longs déplacements de pendulaires. Les lieux empreints d'une culture du bâti de qualité pratiquent l'Économie circulaire (EC) et freinent significativement le changement climatique en préservant les ressources, en encourageant l'usage efficace et en réduisant les émissions de gaz à effet de serre par le recours à des matériaux et des constructions durables. Il faudrait effectuer régulièrement des évaluations de l'impact environnemental (EIE) non seulement des projets, mais aussi des lieux existants, et mener des études sur la capacité de charge des lieux.

Dans les lieux empreints d'une culture du bâti de qualité, le bâti existant de bonne qualité devrait être entretenu, au besoin rénové, modernisé et réutilisé avec soin pour en allonger le cycle de vie; il faudrait utiliser des énergies renouvelables et pratiquer la gestion des déchets. Bien que les bâtiments rénovés en service émettent davantage de CO₂, ils causent quelque 40% de moins de gaz à effet de serre que les bâtiments neufs, puisque ces gaz sont produits dans une large mesure au cours de la construction. L'on adoptera un comportement axé sur la suffisance et encouragera la réutilisation des structures et du bâti existants, en tenant compte du cycle de vie complet des bâtiments, de la construction et de la mise en service à la démolition et au recyclage, en passant par le réaménagement et la conversion. Les méthodes de construction liées à la culture du bâti de qualité sont simples, durables et énergétiquement efficaces; les matériaux et composants contiennent un minimum d'énergie embarquée et peuvent être réutilisés facilement; ils sont exempts de polluants, durables, locaux, recyclables et recyclés. L'équipement est de longue durée, souvent «low-tech» et ne demande que peu d'entretien.

Pour augmenter la variété des expériences possibles, l'on favorisera la biodiversité par des espaces verts et libres interconnectés et de valeur, suffisamment de zones non imperméabilisées, avec des parcs et jardins abritant principalement des espèces natives, appropriées au site, typiques et non invasives. Les paysages culturels et naturels accueillant des activités économiques et agricoles durables promeuvent la biodiversité. Le soin, la gestion et le développement de paysages ouverts, d'espaces urbains et périurbains, d'espaces verts et de zones agricoles urbaines contribuent à créer des lieux empreints d'une culture du bâti de qualité et évitent l'usage de produits chimiques et de polluants (fertilisants, pesticides, etc.) nocifs à l'Environnement et à la santé. Les zones rurales favorisent la biodiversité en préservant de précieuses terres à rotation culturale.



Principe

La culture du bâti de qualité préserve l'Environnement.

La culture du bâti de qualité contribue à conserver les ressources naturelles et la biodiversité en freinant le changement climatique et en soutenant ainsi la durabilité. Elle préserve, promeut et développe un Environnement naturel intact et des paysages naturels et culturels variés à travers un usage responsable du sol et des territoires habités, une mobilité durable, l'efficacité énergétique, enfin le recours à des méthodes et matériaux de construction durables qui tiennent compte du cycle de vie complet.

Questions clés

Le lieu manifeste-t-il un usage responsable du sol (par ex. en termes d'espaces libres, d'espaces verts, de densité et de taux d'occupation adéquats) ?

Le lieu promeut-il la biodiversité (diversité génétique, des espèces et des écosystèmes) ?

Le lieu est-il entretenu et développé de façon durable, préservation et intégration du patrimoine bâti comprises ?

Le lieu recourt-il à des méthodes de construction simples et donc durables, à des équipements de longue durée et à des besoins d'entretien appropriés, mettant ainsi en œuvre les cinq R : refuser, réduire, réparer, réutiliser, recycler ?

Le lieu est-il exempt de polluants (bruit, lumière, produits, etc.) nocifs pour l'Environnement et la santé humaine ?

La suffisance, des analyses réfléchies et complètes et des instruments scientifiques (évaluations de l'impact environnemental, etc.) influencent-ils la prise de décision en matière d'efficacité énergétique, d'empreinte carbone (énergie intrinsèque, etc.) afin de minimiser l'impact sur l'Environnement ?

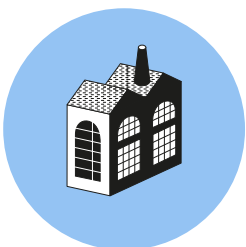
Le lieu favorise-t-il la mobilité durable ?

En termes d'Économie, la culture du bâti de qualité se réalise par le meilleur usage, entretien et développement des ressources à long terme, ainsi que par une approche durable et axée sur la suffisance, en accord avec la culture et le design locaux. Entretien, planification et construire des lieux de qualité ne gonfle pas les coûts, mais crée et ajoute plutôt de la valeur à long terme.

Pour la construction et la rénovation, l'on utilisera des matériaux durables. Si les coûts de construction sont maintenus à un niveau raisonnablement bas, le caractère abordable du lieu en sera augmenté et la ségrégation croissante empêchée, d'où des effets sociaux positifs. Les coûts d'entretien convenables et les cycles de vie longs créent des lieux économiquement viables et en préservent donc la valeur économique, voire l'augmentent. Les coûts de la culture du bâti sont envisagés ici à partir de la planification et de la construction jusqu'à la démolition et au recyclage, en passant par la mise en service et l'entretien. Le but est de minimiser les coûts du cycle de vie complet par rapport à l'emplacement du lieu et de gérer le lieu selon le principe de la suffisance. Celui-ci doit cependant ajouter de la valeur à l'Économie régionale. Le bénéfice économique pour le Contexte environnant de toute activité d'entretien, de planification ou de construction d'un bien-fonds est ainsi pris en compte. Plus il y aura de contrats conclus dans la région, plus la contribution à l'Économie et à la société régionales sera grande.

Préserver une dynamique économique est d'une importance vitale pour la qualité d'un lieu et l'instauration d'une culture du bâti de qualité. Cette dynamique peut être très différente d'un lieu à l'autre, selon l'usage qui en est fait (logement, industrie, commerce) et selon qu'il est situé en ville ou à la campagne. Construire de nouveaux lieux de qualité et préserver des lieux dotés d'un patrimoine bâti de valeur de façon responsable augmente l'attrait du site et des investissements effectués 1° par des entreprises dans des bâtiments industriels et de service pour créer des postes de travail économiquement intéressants, 2° par le secteur public dans des bâtiments administratifs et des bâtiments destinés aux services publics et aux activités culturelles, dans le logement, les infrastructures et les espaces verts, mais aussi 3° par le secteur privé dans des bâtiments résidentiels.

Les paysages naturels, les sites construits et l'architecture de bonne qualité affectent positivement l'Économie d'un lieu en renforçant la disposition à payer et doivent donc être protégés et améliorés, même si les coûts d'entretien devaient être plus élevés qu'une nouvelle construction. Une stratégie touristique intelligente, qui tienne compte du lieu, de ses caractéristiques culturelles et de la population qui y vit, peut améliorer la viabilité économique de régions rurales, en particulier de celles dotées de paysages culturels de valeur, et contribuer ainsi à l'entretien à long terme et à la mise en exergue d'une culture du bâti de qualité.



Principe

La culture du bâti de qualité ajoute une plus-value économique.

La culture du bâti de qualité accorde la priorité aux valeurs culturelles et privilégie les investissements à long terme plutôt que les gains économiques à court terme ; elle conserve et augmente la valeur économique, et représente une forte valeur si l'on y recourt. Elle préserve et développe les ressources par des usages à long terme conformes à l'emplacement et à la conception, par une construction et un fonctionnement économes, et en recourant à des matériaux de construction de haute qualité et de longue durée.

Questions clés

Le lieu rehausse-t-il son attrait à long terme comme espace de vie, de travail, de loisirs et/ou de tourisme en étant proche de diverses ressources, commodités et/ou services publics ?

Les matériaux et méthodes de construction ont-ils un cycle de vie long, réduisant par-là les coûts d'entretien, et la valeur du lieu est-elle pour cette raison stable ou croissante ?

Le lieu est-il viable économiquement dans une perspective à long terme ?

A-t-il été fait bon usage des ressources publiques et privées dans une perspective à long plutôt qu'à court terme, compte tenu des coûts du cycle de vie complet ?

L'Économie de la conception, de la construction et du fonctionnement favorise-t-elle l'abordabilité du lieu ?

Les modèles de propriété et/ou d'investissement du lieu contribuent-ils à créer des quartiers dynamiques et à usage mixte ?

Diversité

Les lieux affectés au logement, au travail et aux loisirs doivent être développés et structurés de façon à permettre la mixité sociale et économique en offrant des aménagements et des conceptions variées. Une culture du bâti de qualité garantit la Diversité en concevant des lieux sans obstacles et sensibles au genre – compte tenu des besoins des enfants et des jeunes à parts égales – afin de contribuer à la Diversité et à l’inclusion sociale de tout le monde. Une culture du bâti de qualité met en exergue les liens entre les personnes également – mais non exclusivement – dans des espaces publics bien conçus, permettant diverses formes de vivre-ensemble, tout en reflétant en même temps les attitudes personnelles vis-à-vis des différentes formes de familles, de groupes sociaux et de personnes d’origines et d’ethnies diverses et en en garantissant les droits humains. Il est possible de créer une propriété et une identité partagée d’un lieu à forte résilience économique et sociale par une perception commune, soutenue par des processus démocratiques participatifs et codécisionnels – dans notre cas spécifique en matière de planification et de construction. Les personnes se retrouvent mêlées dans l’espace et interconnectées par l’imagination ou le souvenir, les biens sociaux et le langage. Cette mixité et cette proximité empêchent la ségrégation due à l’impact économique de zones urbaines entières à loyers inabordables pour la majeure partie de la société ou, à l’autre extrême, de l’abandon où sont laissés des quartiers entiers.

Les espaces publics, les places et les zones vertes conçus et entretenus pour permettre un séjour de haute qualité doivent rester publics et offrir aux membres des différents groupes sociaux des possibilités attrayantes et stimulantes d’accès facile et d’interaction fréquente. Il s’agit là d’un élément important d’intégration sociale. La Diversité sociale et la Diversité de conception de haute qualité sont donc des prémisses pour tout acte de planification ou de construction relevant d’une culture du bâti de qualité, le but étant d’empêcher la gentrification et la ghettoïsation de groupes spécifiques dans certaines zones en conservant ou en créant des caractéristiques qui empêchent un lieu d’être revendiqué par un groupe donné, et indirectement, mais décisivement, qui en améliorent la sécurité. Dans les zones rurales, les communautés de formation traditionnelle et régionale peuvent être très variées, dans une certaine mesure. L’habitat et le travail se déroulent souvent dans des espaces confinés, la structure des âges y est ou était souvent mixte; d’un autre côté, il faudrait noter que la Diversité introduite de l’extérieur suscite une acceptation réduite. La Diversité rurale doit être préservée spécifiquement pour la résilience future de la communauté et encouragée du fait que l’abandon et le dépeuplement ont tendance à réduire cette Diversité.



Principe

La culture du bâti de qualité relie les personnes entre elles.

La culture du bâti de qualité reflète et promeut des sociétés inclusives, et favorise les usages mixtes, facilitant ainsi les interactions et le partage des responsabilités, d'où cohésion sociale et spatiale. Elle aide à former une culture variée de la planification.

Questions clés

Le lieu garantit-il les droits humains que sont l'égalité, la liberté, la sécurité et les moyens d'existence ?

Le lieu contribue-t-il à susciter des usages dynamiques et à usage mixte (logement, travail, loisirs, etc.) qui soient en rapport avec ses caractéristiques ?

Le lieu promeut-il et fournit-il divers espaces publics et privés attrayants et confortables pour relier les personnes entre elles ?

Le lieu favorise-t-il le mélange des usagers (genre, âge, capacités, origine, etc.) et de diverses communautés par rapport à ses fonctions ?

Le lieu connaît-il le partage des responsabilités en matière d'espaces privés, mais surtout publics (processus participatifs, associations de voisins, etc.) ?

Le lieu empêche-t-il la ségrégation, la gentrification et la ghettoïsation de groupes spécifiques dans certaines zones ?

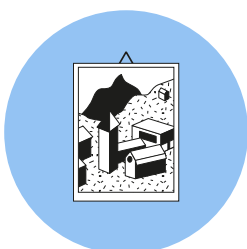
Le lieu est-il résilient du point de vue social ?

En matière de Contexte, la clé pour créer et préserver des lieux empreints d'une culture du bâti de qualité est de tenir compte des alentours et de leur histoire en adoptant délibérément une approche soignée de leur développement. La qualité du Contexte spatial d'un lieu est déterminée par et dépend de son cadre géographique, social et économique spécifique. L'état et le caractère existants de tout lieu, dans sa configuration historique, physique et spatiale, doivent servir de point de départ impératif et profitable à une culture du bâti de qualité. Toute intervention devrait être effectuée en connaissance du lieu existant et de son Contexte, à l'échelle pertinente, après avoir réalisé des analyses et des études allant du voisinage immédiat au paysage culturel général. Les nouveaux bâtiments et les nouveaux territoires habités doivent être intégrés non seulement dans le Contexte spatial, mais encore dans l'histoire culturelle des lieux respectifs, et ce d'une manière qui en préserve et développe la cohérence et l'identité.

Au niveau du développement régional et suprarégional, les conditions requises pour la cohérence spatiale sont des buts et stratégies communs, des dispositions claires et contraignantes en matière de cibles de développement communes ; les éléments clés sont les stratégies de développement régional, la promotion de la coopération, la coordination des politiques sectorielles et leur alignement sur une vision commune. Des concepts spatiaux assortis de thèmes largement formulés et portant sur de grandes unités géographiques peuvent renforcer la coordination horizontale et inciter à penser et agir plus régionalement, au-delà du seul intérêt local.

Au niveau de la construction locale, si une création contemporaine – qu'elle soit nouvelle, à l'étude ou sous forme de conversion – s'adresse au Contexte bâti et non bâti, le résultat exigé est un dialogue respectueux avec les spécificités régionales, le patrimoine bâti et la conception contemporaine. Le patrimoine bâti doit être valorisé ou préservé, la création contemporaine doit respecter les caractéristiques spécifiques du patrimoine naturel et culturel, des paysages ouverts, des sites et des bâtiments, Contexte compris. Dans le meilleur des cas associés à une culture du bâti de qualité, la création contemporaine instaurera la cohérence spatiale entre les qualités et caractéristiques existantes du paysage, du grain urbain, de la typologie, de la couleur et de la matérialité. L'objectif de la cohérence spatiale n'induit pas l'absence de conviction ni l'idée de se fondre discrètement dans le Contexte. S'il est possible qu'une conception basée sur les proportions, l'échelle, la matérialité et la couleur existantes soit la meilleure approche, placer un nouvel accent distinct au bon endroit avec les moyens appropriés dans un site existant peut renforcer et accentuer la qualité inhérente du Contexte, voire faire ressortir une nouvelle qualité.

Le critère Contexte ne devrait pas non plus être négligé si un ou plusieurs nouveaux bâtiments, ou encore de nouvelles infrastructures, sont construits dans des Contextes d'origine plus récente. La référence habile de la conception d'ouvrages à leur Contexte ou, à l'opposé, leur juxtaposition décousue sans la moindre attention au Contexte, peuvent se produire n'importe où à l'occasion de n'importe quelle activité de planification ou de construction.



Déclaration de Davos
Article 8

«La conception de l'environnement bâti, les rapports qu'un objet entretient avec son environnement bâti et naturel, la cohérence spatiale, les questions d'échelle et de matérialité, tous ces facteurs ont des répercussions directes sur notre qualité de vie.»

Article 9

«Le patrimoine culturel est un élément central de la culture du bâti de qualité.»

Principe

La culture du bâti de qualité entraîne la cohérence spatiale.

Les lieux empreints d'une culture du bâti de qualité renvoient à leur Contexte naturel et bâti. Ils englobent le patrimoine bâti et la création contemporaine, et dialoguent avec les particularités locales et leurs caractéristiques en termes d'âge, d'échelle, de typologie et de matérialité.

Questions clés

Le Contexte du lieu a-t-il été étudié et analysé à fond avant de programmer l'intervention ?

En reflétant les caractéristiques petites et grandes, le lieu dialogue-t-il avec le paysage ouvert, le grain, la couleur et le matériau urbains avoisinants ?

Le patrimoine bâti et les spécificités régionales (unité du patrimoine bâti, création ancienne et contemporaine, qualités du paysage, etc.) sont-ils reconnus, préservés, adoptés et intégrés dans toutes les interventions ?

La création contemporaine dialogue-t-elle respectueusement avec les particularités du Contexte du lieu ; préserve-t-elle et rehausse-t-elle la qualité du lieu ?

Le Contexte du lieu présente-t-il des espaces verts d'accès facile ; ces espaces verts préservent-ils et rehaussent-ils la qualité du lieu ?

Esprit du lieu

Une culture du bâti de qualité aboutit à des lieux avec lesquels les personnes entretiennent une relation particulière, des lieux dont la population locale est fière, auxquels elle s'intéresse et pour lesquels elle s'engage, qui sont aussi attrayants pour autrui, et expriment donc un fort Esprit du lieu. La recherche sociale et la psychologie environnementale ont démontré que les personnes à qui les caractéristiques d'un lieu, son identité et son histoire spécifiques sont familières peuvent mieux s'y attacher et le vivre comme un emplacement spécial. Une culture du bâti de qualité améliore et soutient l'attachement affectif à un lieu et contribue ainsi au bien-être des personnes. Celles-ci aiment vivre et travailler dans des lieux urbains et ruraux où elles se sentent enracinées et pour lesquels elles nourrissent des sentiments positifs. Les liens sociaux, les interactions et le sentiment d'appartenance créent une familiarité et un sentiment de connexion à autrui, et contribuent à former un Esprit du lieu. Cela arrive aussi – mais non exclusivement – lors de l'interaction avec l'espace physique. La plupart des individus préfèrent les lieux dotés d'une identité distincte, par opposition avec les ensembles d'habitation et les paysages anonymes. Il existe une foule de connexions et d'interrelations entre les personnes (et leurs identités) avec leur espace de vie bâti et non bâti (et ses identités).

Un dialogue humble avec le Contexte spatial existant respecte l'identité du lieu et en renforce en même temps l'esprit, qui est fragile et peut réagir de façon sensible aux interventions excessivement violentes ou irréfléchies. L'Esprit du lieu peut survenir ou être valorisé et renforcé avec empathie par une amélioration intelligente de l'étalement urbain, en maintenant les identités existantes et en en créant de nouvelles dans l'espace, et par le développement des quartiers sur la base d'une forte participation citoyenne. Des solutions spécifiques non standardisées renforcent la variété de la conception et évitent que les différences régionales ou locales ne soient gommées, tout en suscitant dans les personnes des émotions et des raisons de former un attachement. Les conceptions traditionnelles, innovations technologiques et changements sociaux sont donc autant de points de départ pour des travaux et réutilisations contemporaines de haute qualité, qui créent des lieux dont les personnes sont fières de l'identité et de l'attrait particuliers. L'Esprit du lieu peut être menacé par les changements politiques, sociaux, économiques et autres, ainsi que par les activités de planification et de construction qui n'ajoutent pas des couches de sens, mais en détruisent ou en diluent. Le patrimoine culturel est fondamental pour arrimer la compréhension de l'histoire. Les lieux – c'est-à-dire la famille, les amis et ennemis, le travail et les loisirs, la nature et le paysage, les couleurs et les odeurs – fournissent une quantité de références bâties et non bâties qui contribuent aux émotions et aux souvenirs individuels et collectifs.

En termes d'Esprit du lieu, une culture du bâti de qualité se réalise à travers des mesures qui doivent être définies spécifiquement pour chaque situation. Elle peut être obtenue de mille manières, pour autant que les exigences humaines spécifiques au lieu soient incluses dans les buts premiers. Une culture du bâti de qualité reconnaît et respecte tous les aspects d'identités multiples et diverses afin d'offrir à chacun et chacune un Esprit du lieu spécifique.



Principe

La culture du bâti de qualité renforce l'Esprit du lieu.

La culture du bâti de qualité présente des caractéristiques qui favorisent la réaction affective des personnes au lieu en leur permettant d'établir une relation positive avec lui. Elle promeut l'attachement au lieu par sa forte identité et son caractère distinct, contribuant ainsi à satisfaire aux besoins sociaux, psychologiques et culturels.

Questions clés

Le lieu se distingue-t-il par son caractère local, ses particularités, son authenticité et son identité, qui favorisent l'attachement des personnes à son égard ?

Le lieu suscite-t-il l'identification, l'attachement à son égard, contribuant ainsi à créer un sentiment d'appartenance ?

Le lieu présente-t-il des qualités de la nature et du paysage qui renforcent l'attachement à leur égard ?

Les valeurs locales et régionales et l'histoire des communautés et des individus sont-elles respectées par les matériaux, la conception, la construction et la gestion du lieu, et transmises aux futures générations ?

L'usage du lieu est-il compatible avec sa capacité de charge en préservant ou améliorant la qualité de l'espace ainsi que l'intégrité de la vie humaine qui s'y déroule ?

Le lieu contribue-t-il à la cohésion sociale et spatiale en créant ou en améliorant les occasions d'interaction sociale, et en renforçant la fierté civique et une vision partagée de ses identités ?

Dans la culture du bâti, la Beauté résulte d'un très fort impact esthétique, spatial et en termes d'atmosphère sur le spectateur. Celui-ci – que ce soit un individu ou la société en général – a une perception sensorielle d'un lieu donné, exprime son opinion et juge la Beauté du lieu. Pour arriver à une culture du bâti de qualité, il faut que la Beauté soit un objectif explicite de toute création de lieu, de toute activité de planification et de construction.

Il n'existe plus de normes ou de canons universels de la Beauté et les valeurs et significations attribuées à un lieu peuvent varier d'un individu à l'autre et au fil du temps, mais cela ne fait pas de la Beauté une notion arbitraire. Les professionnels et les experts doivent s'engager dans un vaste débat sur ce qui est ou peut être perçu et jugé comme « beau », sur la base d'une expérience raisonnée qui dépasse la simple question de la « bonne conception » et en prenant parallèlement en compte la discussion et les données empiriques concernant les goûts des personnes. Ce débat animé doit se dérouler à différents niveaux, puisque dans la culture du bâti, la Beauté a sa pertinence pour chacun et chacune et doit être conçue non pas comme une question réservée exclusivement aux experts et un facteur additionnel de coût, mais comme une valeur culturelle et une perception partagée essentielles.

Il faut inviter les spécialistes et les non-spécialistes à rendre un jugement descriptif des caractéristiques et valeurs d'un lieu qui leur procure une expérience sensorielle de plaisir ou de satisfaction et suscite des sentiments d'attraction et de bien-être affectif. A part la perception subjective de la Beauté d'un lieu, il existe des caractéristiques objectives qui déterminent la Beauté par des mécanismes et des propriétés qui semblent être privilégiées quelle que soit la culture ou les préférences personnelles. Les professionnels et les experts sont appelés à mener des recherches et à déterminer les raisons qui permettent de qualifier un lieu de « beau ». Cela exige des études qualitatives empiriques sur les vues et préférences locales, et peut inclure des indicateurs formels comme l'équilibre, les proportions, la symétrie, la simplicité, la complexité et la variété, la composition, le rythme, le mouvement, l'articulation, l'expression, la matérialité, la transparence, l'éclairage. Ces indicateurs peuvent différer en fonction du lieu étudié et une transparence complète est requise concernant les jugements de valeur appliqués.



«Une culture du bâti de qualité s'exprime donc à travers une conception réfléchie et concertée de toutes les activités de construction et d'aménagement du paysage, lesquelles accordent une place centrale non pas au profit économique à court terme, mais aux valeurs culturelles.»

Principe

Un lieu empreint d'une culture du bâti de qualité est beau.

La culture du bâti de qualité tient compte de la perception et de l'interprétation sensorielle de la relation entre objets, lieux et personnes, elle augmente la satisfaction de vie des personnes et leur qualité de vie. Elle met l'accent sur la nécessité d'une appréhension esthétique positive et d'un rapport satisfaisant entre les personnes et le lieu.

Questions clés

Le lieu a-t-il un impact esthétique, spatial et affectif sur le spectateur ?

Le lieu met-il les personnes à l'aise ?

Les personnes perçoivent-elles le lieu comme étant beau ?

Attribue-t-on au lieu des valeurs esthétiques spécifiques, représentant un rapport équilibré entre ses qualités formelles et son intégration dans son Contexte complexe ?

La Beauté du lieu contribue-t-elle au bien-être et à la satisfaction de vie des personnes ?

ÉVALUEZ

VOTRE

LIEU!

Le Système Davos de qualité pour la culture du bâti aide à évaluer la qualité de la culture du bâti d'un lieu de tout type et de toute échelle, que ce soit un projet à l'étude ou un lieu existant. Les évaluateurs – groupe ou personne seule – devront peut-être adapter les questions en fonction des spécificités du lieu, tout en considérant et en tenant compte de l'ensemble des huit critères pour une culture du bâti de qualité. Le cadre de référence temporel de l'évaluation est toujours le présent, ce qui signifie que, selon le lieu, l'on évaluera soit un état de croissance donné, avec toutes ses couches chronologiques, soit un ouvrage tout juste terminé, soit encore un projet d'intervention.

Avant de commencer une évaluation, il faut définir quelles en sont les conditions-cadres, quelles données sont disponibles, quelles dépenses sont faisables ou souhaitées en matière de temps et de savoir, quel est l'objet de l'évaluation (le lieu évalué). Une fois ces définitions faites, il faut adapter une à une les questions du questionnaire ; les réponses seront plus détaillées, plus spécifiques et plus longues pour certains critères où l'on dispose de bases de données exhaustives que pour des critères où l'on ne dispose que de bases limitées ou partielles, d'où des réponses plus générales, plus courtes et plus sommaires.

Une évaluation obtient ses meilleurs résultats lorsque le Système Davos de qualité est mené à terme de façon interdisciplinaire et participative. La notion de culture du bâti est complexe et, par conséquent, les critères à évaluer de façon détaillée et objective ne sont d'habitude pas gérables par une personne ou un groupe professionnel unique. Le Système Davos de qualité constitue donc un instrument utile pour stimuler le dialogue interdisciplinaire et intersectionnel impliquant des spécialistes et des non-spécialistes de l'administration, de l'économie, de la planification et de la construction, du patrimoine culturel, etc., ainsi que la population locale à propos de la qualité de la culture du bâti, des objectifs et mesures susceptibles d'y parvenir, et permet à toutes ces personnes de participer à la discussion, de co-décider et de co-aménager l'espace en s'en sentant responsable. Le questionnaire fournit une base d'accès facile pour aborder la question dans des ateliers grand public,

etc., et peut aider à instaurer le dialogue entre professionnels et population locale.

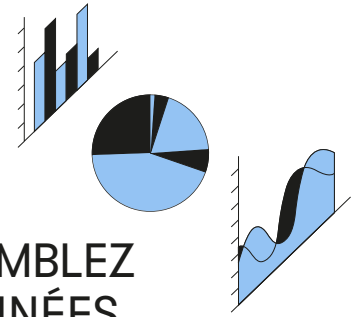
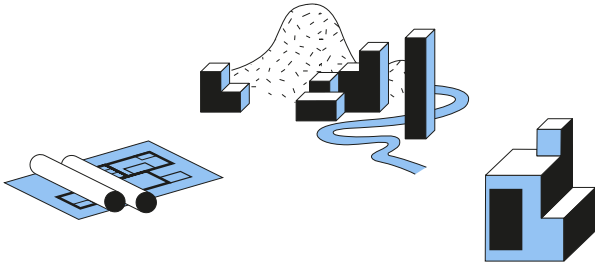
Comme méthode pratique d'évaluation, le Système Davos de qualité pour la culture du bâti propose un formulaire à remplir en répondant aux questions de chacun des huit critères de qualité. Les réponses détermineront le degré de réalisation des exigences de qualité fixées pour chaque critère ; elles seront rédigées à la fois sous forme de texte et de gradation sur une échelle.

Le résultat final de toutes les réponses à l'ensemble des critères indiquera le niveau de la qualité de la culture du bâti du lieu évalué. Le Système Davos de qualité propose une liste non exhaustive et adaptable de questions possibles ; des questions spécifiques au lieu peuvent y être ajoutées. Pour une évaluation objective détaillée, il est possible de définir des indicateurs et leurs étalons pour chaque critère, selon l'échelle et le type de lieu à évaluer.

Un lieu est empreint de culture du bâti de qualité si les réponses aux huit critères satisfont fermement aux exigences de qualité. Il faudra considérer la situation spécifique. L'évaluation de sites ruraux et urbains, de bâtiments monofonctionnels (écoles, par exemple) et de quartiers à usage mixte peut se baser sur une pondération différente des critères pour refléter la spécificité du lieu. La déclaration finale, rédigée sous forme de texte et de gradation sur une échelle, devrait fournir un aperçu des qualités spécifiques du lieu, de ses atouts en matière de culture du bâti de qualité et de son potentiel d'amélioration, et contenir des références aux réponses faites à chaque critère pour constituer une évaluation compréhensible et plausible pour les tiers.

1. CHOISISSEZ LE LIEU

Définissez l'échelle et la typologie du lieu que vous voulez évaluer. Ce peut être un bâtiment isolé, un quartier, un paysage, une ville, etc. Le lieu peut déjà exister ou en être au stade de la planification.



2. RASSEMBLEZ LES DONNÉES

Recueillez les informations et données générales existantes et accessibles sur le lieu à évaluer. Vous pouvez rechercher des données additionnelles (en menant des enquêtes, par exemple) pour arriver à une compréhension plus approfondie du lieu.

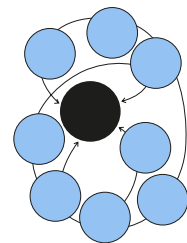
3. ACCÉDEZ AU FORMULAIRE

Pour évaluer la qualité de la culture du bâti de votre lieu, utilisez le formulaire complet fourni par le Système Davos de qualité pour la culture du bâti.



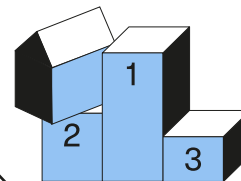
4. DÉCOUVREZ LES CRITÈRES

Découvrez les huit critères de qualité du Système Davos de qualité pour la culture du bâti. Ils sont dérivés de la Déclaration de Davos, formulent des principes relatifs à la culture du bâti de qualité et structureront votre évaluation.



6. DÉCLAREZ VOS OBSERVATIONS

Exprimez sous forme de texte rédigé et à partir de vos réponses aux questions vos observations générales sur la manière dont les exigences de qualité de chaque critère sont remplies. Indiquez le niveau de la qualité de chaque critère sur l'échelle du formulaire.

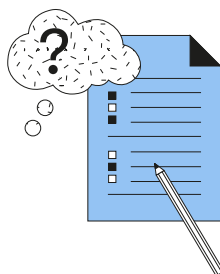


7. TIREZ DES CONCLUSIONS

Sur la base des observations faites à chaque critère, rédigez votre déclaration finale sur la manière dont les exigences globales de qualité pour l'ensemble des critères sont remplies. Indiquez la qualité globale du lieu sur l'échelle du formulaire. Vous pouvez encore souligner les atouts spécifiques du lieu et son potentiel d'amélioration.

5. RÉPONDEZ AUX QUESTIONS

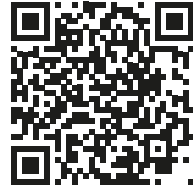
Répondez aux questions de chaque critère au mieux de vos connaissances. Vous pouvez les adapter aux spécificités de votre lieu ou ajouter des questions. Pour une évaluation plus approfondie et probante, recourez à des données concrètes et à des indicateurs.



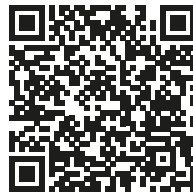
Huit critères pour une culture du bâti de qualité –
la recette complète



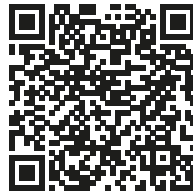
Huit critères pour une culture du bâti de qualité



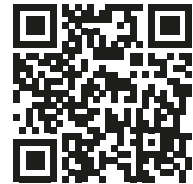
Formulaire d'évaluation



Déclaration de Davos (PDF)



Déclaration de Davos (site web)





Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral de la culture OFC

L'équipe éditoriale du Système Davos de qualité pour la culture du bâti était composée des experts suivants :

Lars Amréus, Suède
Luc-Émile Bouche-Florin, France
Giuliana De Francesco, Italie
Uwe Koch, Allemagne/Europa Nostra
Reiner Nagel, Allemagne
Vit Rezac, République tchèque
Bénédicte Selfslagh, Belgique
Špela Spanžel, Slovénie
Alexandra Warr, Royaume-Uni
Marie-Laure Lavenir, ICOMOS
Claudia Schwalfenberg , SIA
Lorenz Bräker, UIA
Oliver Martin (président), Nina Mekacher,
Christina Haas et Brigitte Müller, Office fédéral
de la culture, OFC (Suisse).

Le Système a été revu au cours d'une consultation internationale (19 octobre - 20 novembre 2020) impliquant des parties prenantes et des spécialistes de la culture du bâti ainsi que la communauté de la Déclaration de Davos; il a été mis largement en consultation auprès des organisations et administrations professionnelles d'Europe. Parallèlement, le Système Davos de qualité pour la culture du bâti a été testé dans de véritables études de cas portant sur différents types de lieux dans divers pays et son applicabilité a été évaluée. Les retours obtenus de la communauté internationale de Davos ont contribué efficacement à son amélioration et à sa finalisation.

Editeur

Office fédéral suisse de la culture OFC

Conception graphique

Heyday, Berne

Traduction

Jacques Lasserre

Lecture d'épreuves

Service de traduction de l'OFC

Impression

Vögeli, Langnau i.E.

